

14 février 2011 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la situation de Florence Cassez, une Française emprisonnée au Mexique, à Paris le 14 février 2011.

Mesdames et Messieurs,

J'ai voulu rencontrer une nouvelle fois les parents de Florence CASSEZ pour parler de la situation de Florence.

Je viens d'avoir longuement au téléphone Florence CASSEZ dans sa prison au Mexique. Voilà ce que nous avons décidé en plein accord avec Florence et avec les parents de Florence, en présence de Michèle ALLIOT-MARIE, de l'avocat de Florence et du député Thierry LAZARO.

Ce que nous voulons faire comprendre, c'est que le peuple français est ami du peuple mexicain et je veux dire au peuple mexicain que nous sommes ses amis, que nous admirons leur culture, que nous nous sentons proches de leur pays et que nous partageons leurs valeurs et que dans cette affaire, nous faisons la différence entre le peuple mexicain, qui est un peuple profondément ami de la France, et l'attitude de certains dirigeants mexicains.

C'est ce qui m'a conduit à maintenir, en accord avec Florence CASSEZ, l'année du Mexique en France. La supprimer serait une offense au peuple mexicain et ce serait donc une décision qui serait parfaitement inappropriée, qui serait contraire aux intérêts de Florence et contraire aux intérêts de nos deux peuples, qui sont des peuples amis. C'est la première chose que je voudrais dire.

La deuxième, c'est que je souhaite, en tant que chef de l'État, dédier l'année du Mexique en France à Florence CASSEZ. Je demande donc le maintien de toutes les manifestations et que chaque officiel qui aura l'occasion de prendre la parole au cours de ces manifestations, commence par parler de Florence CASSEZ, de sa situation, afin qu'on ne l'oublie pas.

Et par ailleurs j'ai demandé à la ministre des Affaires étrangères que je fasse moi-même la première manifestation d'ampleur franco-mexicaine, pour prendre la parole et pour parler de Florence. Florence partage pleinement cet avis.

Deuxième remarque que je voulais faire, c'est que nous ne pouvons pas accepter, nous la France, qu'une convention internationale ne soit pas appliquée. Nous respectons la Justice mexicaine, nous respectons les autorités mexicaines. Je rappelle que le Président CALDERON m'avait écrit pour me dire qu'il envisageait de transférer Florence CASSEZ. Il y a une convention internationale au terme de laquelle quelqu'un qui est condamné définitivement doit être transféré pour effectuer la totalité de sa peine dans le pays qui est le sien, pour des raisons humanitaires que chacun peut comprendre. Voilà près de 6 ans que Florence vit l'enfer, que ses parents vivent l'enfer et quand ils doivent aller la voir, ils doivent faire des milliers de kilomètres. Personne ne peut souhaiter cela dans aucune démocratie au monde.

Nous comprenons les problèmes des Mexicains face à l'insécurité et aux enlèvements, mais il y a une convention internationale, cette convention internationale prévoit le transfèrement. Si d'ailleurs il existait un détenu mexicain dans nos prisons et que les autorités mexicaines, au nom de cette même convention, nous demandaient le transfèrement, je l'accepterais bien volontiers. Les autorités mexicaines elles-mêmes demandent à leurs voisins américains le transfèrement de détenus mexicains dans les prisons américaines. Pourquoi ? Pour les rapprocher de leurs familles, pour être humain. C'est une démarche profondément humanitaire. Et je suis prêt à parler avec

pour ces raisons et ces raisons profondément humanitaires et je suis prêt à parler avec les autorités mexicaines des conditions de ce transfèrement et des garanties qu'ils souhaiteraient recevoir en échange du transfèrement de Florence. J'appellerai d'ailleurs le président CALDERON pour le lui dire.

La troisième remarque que je voudrais faire, c'est celle qui tient à la santé de Florence CASSEZ et à la sécurité de Florence CASSEZ. Je demande aux autorités mexicaines de veiller à sa sécurité, à sa santé et aux conditions de sa détention. Encore une fois je fais confiance à la grande démocratie mexicaine.

Je veux que chacun comprenne que dans cette affaire -- et ce seront mes derniers mots -- nous ne voulons bafouer personne. Nous respectons les procédures, même si il y a beaucoup à dire sur ces procédures. J'aurai d'ailleurs l'occasion de m'exprimer bientôt dans la presse mexicaine pour que la position de la France soit bien comprise, sous la forme d'une tribune que j'adresserai aux journaux mexicains, pour qu'ils comprennent pourquoi nous demandons l'application d'une convention internationale.

Voilà, mesdames et messieurs, la situation de Florence CASSEZ est une situation qui nous préoccupe et nous ne laisserons pas 60 ans de plus cette jeune femme dans une prison. Et j'espère que la raison va finir par triompher.

Je voudrais remercier la famille de Florence pour sa dignité, pour sa force de caractère. Mais je voudrais également vous dire combien j'apprécie la force de Florence.

Par ailleurs je comprends les décisions qui ont pu être proposées par tel ou tel élu local. Il ne m'appartient pas de les juger, ils sont maîtres de ce qu'ils ont à décider et cela partait sans doute d'un bon sentiment. Je leur demande simplement de réfléchir, ne confondez pas le peuple mexicain et certains de ses dirigeants, vous feriez une erreur.

Je vous remercie.